

SERVICES DU DÉPARTEMENT

PÔLE DEVELOPPEMENT

Direction du
Développement et
des Solidarités
Territoriales -
Service
Aménagement de
l'Espace,
Agriculture,
Environnement

TERRITOIRE DU DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

**ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA
COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE
D'AMENAGEMENT FONCIER DE PERTUIS**

N° 18 - 3930

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

VU le Code Rural et de la Pêche Maritime,

VU l'arrêté n°10-5322 du 7 octobre 2010 portant sur la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Pertuis,

VU les arrêtés n°11-2520 du 5 mai 2011, n°13-1200 du 2 avril 2013 et n°15-477 du 15 janvier 2015 portant modification de la constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Pertuis,

VU l'arrêté portant désignations par le Président du Conseil Départemental au sein de divers organismes et commissions,

VU l'ordonnance du Président du Tribunal de Grande Instance d'Avignon du 31 janvier 2017,

VU la délibération du Conseil municipal de Pertuis du 7 février 2018,

VU le courrier du Président de la Chambre d'Agriculture du 5 février 2018,

VU le courrier de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité du 17 avril 2018,

CONSIDERANT la démission de certains membres et le renouvellement des élus,

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : L'Article 2 de l'arrêté n° 10-5322 du 7 octobre 2010 est modifié de la façon suivante :

- ◆ Présidence :
 - M. Jacques SUBE, titulaire
 - Mme Florence REARD, suppléante

- ◆ M. le Maire de Pertuis :
 - M. Roger PELLENC, titulaire

- ◆ Conseillers municipaux désignés par le conseil municipal de Pertuis :
 - M. Jean-Michel APPLANAT, titulaire,
 - M. Henri LAFON, M. Thierry DUBOIS, suppléants.

- ◆ Membres propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le conseil municipal :
 - MM. Fernand RAIMONDO, Guy PICCA, Christophe SAUVECANE, titulaires,
 - MM. Roland RACINE, Jean GABERT, suppléants.

- ◆ Membres exploitants désignés par la Chambre d'Agriculture :
 - MM. Gérard BREMOND, André SERRI, Philippe ROBERT, titulaires,
 - MM. François CHARNEAU, Didier POURPE, suppléants.

- ◆ Représentants du Président du Conseil Départemental :
 - M. Christian MOUNIER, titulaire,
 - Mme Suzanne BOUCHET, suppléante.

- ◆ Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages sur proposition de la Chambre d'Agriculture :
 - Mme Laure MOREAU, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, titulaire,
 - M François BOCA, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, suppléant,

- ◆ Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
 - Mme Anne RENES, CEN PACA, M. Jean Charles GROS, CAUE de Vaucluse, titulaires,
 - Mme Nathalie ROLLAND, CAUE de Vaucluse, M. Philippe LALAUZE, Amicale des Pêcheurs de Pertuis, suppléants.

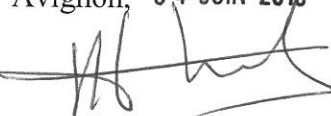
- ◆ Un délégué du Directeur Départemental des Finances Publiques
- ◆ Fonctionnaires :
 - Mmes Hélène BOURGIN, Julie VIERA REAL, titulaires,
 - Mmes Stéphanie MARI, Pauline RICARD, suppléantes.
- ◆ Représentant du Parc Naturel du Luberon :
 - Mme Laure GALPIN, Directrice du Parc Naturel Régional du Luberon, titulaire.
- ◆ Représentant de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité :
 - Mme Maryse ROSSI, titulaire.

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté n°10-5322 du 7 octobre 2010 du Président du Conseil Départemental de Vaucluse constituant la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Pertuis restent inchangées.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Pertuis et le Maire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché pendant 15 jours au moins dans la mairie concernée, et publié au recueil des Actes Administratifs du département et notifié aux membres de ladite commission.

Avignon, 04 JUIN 2018


Le Président

Maurice CHABERT